

INFO SPEHR



TERRITOIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT



Votre comité des relations pédagogiques et professionnelles (CRPP) s'est réuni le 27 octobre dernier et désire vous rappeler que des **budgets** sont **disponibles** chaque année dans vos écoles pour du **perfectionnement**. Dans certains établissements, ces sommes s'accumulent.

N'hésitez pas à déposer vos demandes auprès des membres des comités de perfectionnement de vos écoles respectives afin que ces sommes soient dépensées. Les critères de sélection peuvent être assouplis afin d'élargir les possibilités. Il ne serait pas souhaitable que cet argent soit retourné au ministère.

Merci de diffuser cette information à tous les membres de vos écoles ou centres.

Si vous désirez plus de renseignements, communiquez avec moi!

Bon perfectionnement!

Joëlle Constantineau

Responsable des relations du travail CSSHBO

819-623-5030, poste 4